

Participez à la recherche



Enquête sur les pratiques de terrain des préventeurs

→ L'INRS réalise une étude visant à dresser un panorama actualisé des pratiques des préventeurs en matière d'analyse des accidents du travail et d'évaluation des risques professionnels.

Vous êtes préventeur...

- ingénieur ou technicien QSE/HSE, chargé de prévention, conseiller en prévention des risques professionnels, responsable ou animateur sécurité... ;
- exerçant en interne dans une structure privée ou publique ;
- qui réalise ou participe à l'analyse des accidents du travail, et/ou à l'évaluation des risques professionnels.

L'INRS a besoin de vous pour répondre à un questionnaire en ligne, anonyme, d'une durée de 25 minutes environ. Venez partager votre expérience sur : www.inrs.fr/enqueteAT. Une synthèse commentée des résultats sera mise en ligne sur le site Internet de l'INRS courant 2023.

> Quels sont les objectifs de cette étude ?

Les préventeurs mènent quotidiennement de nombreuses tâches. Qu'en est-il de leur travail d'analyse des accidents du travail et d'évaluation des risques professionnels ?

Afin de rendre compte de la réalité de ces deux activités, il apparaît nécessaire de caractériser plus finement les difficultés que rencontrent les préventeurs et leurs pratiques de terrain vis-à-vis des accidents du travail et de l'évaluation des risques professionnels.

Les conclusions de l'étude contribueront à mettre en évidence les facteurs qui freinent ou favorisent ces pratiques, de façon à adapter les outils de prévention que l'INRS met à leur disposition, au plus près des réalités et des besoins du terrain.

> Comment se déroulera l'étude ?

L'étude sera menée en deux étapes. La première consiste en la diffusion d'un questionnaire anonyme à destination des préventeurs, qui fait l'objet de cet appel à participer. L'analyse des résultats de l'enquête permettra de dresser un état des lieux des pratiques des préventeurs

d'entreprise et de formuler des hypothèses qui seront explorées plus précisément dans la seconde étape de l'étude. Cette dernière se déroulera sur le terrain dans trois secteurs d'activité. Elle visera à caractériser de façon plus approfondie les pratiques et le contexte dans lequel elles s'inscrivent, par le biais d'entretiens, d'études documentaires et d'observations.

Les préventeurs intéressés pour participer à la seconde étape de l'étude pourront le signaler à la fin du questionnaire en ligne.



Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez Julie Dréano,
département Homme au travail
03 83 50 20 13 • julie.dreano@inrs.fr
INRS, rue du Morvan, CS 60027
54519 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex